



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE du 15 novembre 2019

Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA

Notre intervention portera sur les points suivants : direction d'école, rentrée et orientation en collège, réformes du lycée et du bac, mobilité, formation continue, AESH, budget 2020, rapport Charvet et réforme des retraites

Direction d'école

Le 6 novembre dernier, les enseignants, à l'appel des organisations syndicales, étaient à nouveau rassemblés devant le rectorat de Grenoble pour demander à ce que les choses bougent en termes d'organisation du travail pour les directeurs et directrices d'école suite au suicide de notre collègue Christine RENON.

Une réunion multilatérale avec les fédérations représentatives au CTMEN s'est tenue le 5 novembre. Elle a donné lieu à une présentation du calendrier de mise en place des annonces du ministre (diffusion du questionnaire à l'attention des directeurs, mise en place des comités de suivi aux niveaux national et départemental sur la direction d'école, réunions IEN/directeurs, allègement des tâches...).

L'UNSA Education acte positivement ses premières mesures mais insiste sur l'urgence de déboucher sur des décisions concrètes et rappelle la nécessité de travailler le sujet de la direction d'école avec celui du fonctionnement de l'école.

Cependant, **l'Unsa Education** considère que le ministère ne répond pas à ses demandes de mesures d'urgences, notamment l'octroi de journées de décharge supplémentaires devant intervenir sur cette période novembre/décembre. Cette mesure est essentielle afin de redonner du temps aux directeurs.

Plus largement, **l'UNSA Education** exige que des chantiers portant sur les conditions d'exercices de tous les métiers de l'Éducation soient ouverts rapidement afin d'obtenir des mesures concrètes d'amélioration des conditions de travail.

Il est en outre impératif qu'une vigilance extrême soit apportée aux signalements en matière de souffrances au travail. La RH de proximité peut être une réponse. Encore faudrait-il que les agents soient informés des modalités de sa mise œuvre et que les moyens humains alloués soient à la hauteur des besoins.

Rentrée en collège

Plusieurs facteurs se conjuguent à cette rentrée pour détériorer les conditions de travail en collège. Les cohortes d'élèves sont plus nombreuses alors que le ministère a fait le choix de supprimer des postes dans le second degré pour financer des mesures nécessaires dans le premier degré. La réforme des lycées est lancée à cette rentrée, l'effort est donc porté sur ce niveau pour faciliter sa mise en œuvre. Ce sont ainsi encore des postes en moins pour le collège, alors que les effectifs sont à la hausse, que les taux d'encadrement se dégradent et que les heures supplémentaires augmentent !

Orientation au collège

Un arrêté du 10 avril 2019 prévoit l'introduction de 12 heures annuelles d'accompagnement à l'orientation en 2019 en quatrième et de 36 heures annuelles en troisième. Les PsyEN ne sont plus assez nombreux, alors qu'ils sont mobilisés pour la réforme du lycée, pour pouvoir accompagner les enseignants de collège pour ce nouveau dispositif.

L'UNSA Education revendique de nouveaux recrutements dans ce corps.

Réformes du lycée et du bac

Si **L'UNSA Education** peut se réjouir de la mise en place de comités de suivi avec leur déclinaison académique, elle ne peut que constater les mauvaises conditions dans lesquelles chacun est contraint de travailler.

Rien n'a été anticipé : ni l'organisation des E3C, ni celles des conseils de classes et du grand oral...

Chaque membre de la communauté éducative subit la réforme, les élèves en premier, et pas seulement la nouvelle cohorte !

Les réformes du lycée et du bac induisent de nombreux changements pour les personnels, sur le plan pédagogique comme organisationnel. La charge de travail croissante des enseignants doit être reconnue et un accompagnement des équipes doit être mis en place avec du temps et des moyens pour leur permettre de travailler ensemble.

Ces réformes doivent en outre être utiles aux élèves. **L'UNSA Education** revendique :

- des programmes moins lourds qui intègrent des compétences transversales, et des épreuves cohérentes avec les objectifs affichés,
- une allocation de moyens qui ne met pas en concurrence l'offre d'options et l'accompagnement des élèves (dédouplements, accompagnement personnalisé),
- la création de groupes d'enseignements de spécialités correspondant aux demandes des élèves.

Mobilité des enseignants du second degré

L'Unsa Education s'inquiète vivement de la perte de compétences des élus paritaires dans le cadre de la mobilité des agents. Quelle transparence pour les prochains mouvements ? Quelle garantie d'équité de traitement ? Quelle chance, pour chaque agent, de voir appliquer son droit à la mutation ? Si 28% seulement des participants volontaires ont obtenu une mutation cette année, qu'en sera-t-il en 2020 si les délégués du personnel n'ont plus les documents pour vérifier les barèmes et proposer des boucles de mutations ?

Formation continue

Pour les formations « à l'initiative de l'autorité compétente » (entendons par là obligatoires), les collègues non volontaires peuvent dorénavant se voir imposer 5 jours de formation pendant les congés scolaires.

L'UNSA Education dénonce cette dérive possible.

Des collègues peuvent souhaiter se former pendant les vacances. Dans ce cas, la formation ne peut être suivie que sur la base du volontariat et doit être indemnisée. Lorsque les formations sont effectuées dans le cadre de l'institution, elles doivent être prises en charge par l'employeur et avoir lieu sur le temps de service. La formation est bien au service du développement professionnel, elle ne peut donc venir déséquilibrer l'articulation des temps entre vie professionnelle et vie personnelle.

AESH

Les AESH ont, cette année encore, vécu une rentrée difficile et avec elles/eux, les équipes éducatives, les élèves en situation de handicap et leur famille. Alors que la circulaire sur l'école inclusive promettait une amélioration de la situation avec la mise en place des PIAL, les délégués **UNSA Education** ont dû intervenir à de multiples reprises pour questionner l'administration et faire part des dysfonctionnements constatés : contrats non transmis, absence de réponse aux diverses sollicitations, multiplicité des interlocuteurs,... Lors du GT du 25 septembre, le rectorat a reconnu être en difficulté, suite à la réorganisation des différents services gérant les AESH et à la quantité des contrats à modifier, tout en assurant une bien meilleure gestion des ressources humaines à l'avenir, avec la mise en place du service de l'école inclusive et d'un guichet unique.

L'UNSA Education restera mobilisée auprès des AESH pour que leurs conditions de travail s'améliorent et appelle au rassemblement du 20 novembre prochain à Grenoble.

PsyEN EDA

L'UNSA Education souhaite un éclairage sur la situation très tendue vécue cette année par nos collègues PsyEN EDA. En effet, avec 19 postes restés vacants après le mouvement et le blocage de tous les recrutements de contractuels depuis la rentrée, les conditions

d'exercices des PsyEN se dégradent, de nombreux territoires ne sont pas couverts, laissant les équipes des écoles en attente de bilans pour nombre d'élèves.

L'UNSA Education vous demande d'interpeller le ministère afin que les recrutements de contractuels nécessaires aient lieu au plus vite.

Budget de l'enseignement scolaire 2020

Concernant le projet de budget 2020 de l'enseignement scolaire, même s'il est en augmentation, **l'Unsa Education** voit un décalage entre les ambitions affichées et les actes. La limitation des effectifs dans le premier degré voulue par le président de la République n'est pas financée. En effet, comme pour l'année en cours, c'est un redéploiement des moyens du second degré vers le premier degré qui est prévu. Ce redéploiement dégradera encore les conditions de travail et d'enseignement dans un contexte de hausse démographique globale et de réformes des lycées. Par ailleurs, l'absence de créations d'emploi de psychologues de l'Education nationale est également un mauvais signal alors que les besoins sont criants comme nous l'avons évoqué précédemment.

Rapport Charvet

Les préconisations du rapport Charvet provoquent un très vif mécontentement dans la profession. Il s'agit d'un démantèlement du service public d'orientation de l'Éducation Nationale et de l'ONISEP, d'une vision restreinte des missions des Psychologues de l'E.N., de la dispersion des DCIO et de leurs missions.

L'UNSA Education tient à réaffirmer ici son opposition aux préconisations du rapport.

Réforme des retraites

L'UNSA Education tient à relayer l'inquiétude des collègues enseignants concernant le projet de réforme des retraites. En effet, ne bénéficiant pas ou peu d'indemnités, ils seraient les grands perdants du basculement sur un régime universel. A cette heure aucune garantie n'est donnée pour un maintien effectif du niveau de pension des enseignants retraités.

L'UNSA Education appelle d'ores et déjà les collègues à l'action le 5 décembre prochain pour dénoncer un système qui, sous prétexte d'universalité et d'égalité, tirerait le niveau des pensions vers le bas.

Pour l'UNSA Education

Serge RAVEL